PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de Normandie

AGRÉMENT POUR LE CONSEIL STRATÉGIQUE A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références réglementaires : *articles L.254-1, L.254-2, R.254-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime.*

L'organisme : LANGLOIS GREGOIRE - AGRICOACH

n° SIREN : 107 811 895

domicilié 4 CHEMIN CABOCHE
14 130 SAINT-GATIEN-DES-BOIS

est agréé sous le numéro : **1400071**

pour effectuer son activité de de conseil stratégique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance prévues par l'article L254-2 du code rural de la pêche maritime (cf. verso de ce document) sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des sites rattachés à l'organisme agréé où s'exerce l'activité certifiée :

LANGLOIS GREGOIRE – AGRICOACH	4 CHEMIN CABOCHE	14 130 SAINT-GATIEN-DES-BOIS

Fait à Caen, le 12 novembre 2026

Pour le Préfet de la région Normandie et par subdélégation
L'adjointe à la cheffe du service régional de l'alimentation

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION